

Séance ordinaire du 11 janvier 2022



Voici un résumé de certaines décisions prises par le conseil municipal lors de cette séance.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux en tout temps sur le site Web municipal au <https://sflc.ca/publications/>

Notez que les séances du conseil doivent se tenir en visioconférence sans la présence du public depuis le 20 décembre dernier. Les enregistrements des séances sont disponibles sur le site Internet.

DOSSIERS D'URBANISME

Une assemblée de consultation relative au projet de règlement 194-60-2021 amendant le règlement de zonage avait été annoncée par avis public et devait avoir lieu lors de la séance du 11 janvier. Toutefois, suite à l'obligation de tenir la séance sans public, cette consultation n'a pas pu avoir lieu telle qu'annoncée.

Il en est de même pour deux demandes de dérogations mineures qui ont fait l'objet d'avis public annonçant leur adoption lors de cette séance.

Le directeur du service d'urbanisme et environnement a tout de même présenté ces trois dossiers lors de la séance de façon à informer les citoyens de leur teneur.

Il s'agit des items suivants :

- Projet de règlement numéro 194-60-2021 amendant le règlement de zonage 194 2011 par l'agrandissement de la zone HA-791 à même la zone HB-784
- Demande de dérogation mineure visant à autoriser l'aménagement d'un talus sur la propriété située au 180, rue du Moulin
- Demande de dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment principal situé au 2387, rue Victor-Beauchemin

Des avis publics suivront au cours des prochains jours pour la reprise des procédures dans ces trois dossiers.

Dans un tout autre dossier, le conseil municipal a amorcé une modification du règlement de zonage par l'adoption d'un projet de règlement portant le numéro 194-61-2022 afin d'augmenter le coefficient d'occupation au sol à 50% pour la zone industrielle I-763.



Le conseil a également approuvé une demande visant le lotissement de 12 lots avec nouvelle rue, en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.). Ce projet de développement sera situé du côté nord de la rue Saint-Faustin, près de l'intersection avec la route 117.

DOSSIERS FINANCIERS

Le conseil municipal a pris acte du dépôt des rapports d'audits de conformité réalisés par la Commission municipale du Québec auprès de 1074 municipalités et portant sur la procédure d'adoption du budget municipal et du programme triennal d'immobilisations. Il appert desdits rapports que notre municipalité s'est conformée à 100% aux exigences légales dans les deux cas.

La dernière étape d'adoption des taux de taxation pour l'année 2022 a été réalisée par l'adoption du règlement numéro 289-2021. Copie du règlement est disponible pour consultation sur le site Internet municipal.

CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS MUNICIPAUX

En vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, toute municipalité doit, suite à toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace, avec ou sans modification, celui en vigueur. Un avis de motion annonçant l'adoption prochaine d'un tel code a été donné et un projet de règlement en ce sens a été présenté. Celui-ci peut être consulté sur le site Internet dans la section des règlements en cours d'adoption (mettre le lien <https://sflc.ca/reglements/>)

EMBAUCHE DE PERSONNEL ET NOMINATION

Le conseil municipal a procédé à l'embauche de Madame Lyne Bernard au poste temporaire de préposée à l'entretien ménager et de Monsieur Patrick Ste-Marie au poste de journalier-chauffeur-opérateur temporaire pour la période hivernale.

Le conseiller Michel Bédard a été nommé pour siéger au comité consultatif en sécurité incendie dans le cadre de la nouvelle entente de desserte par la Ville de Mont-Tremblant.

CLUB DE TENNIS

Le conseil a autorisé la conclusion d'un protocole d'entente avec le Centre des loisirs du Lac Carré pour la gestion du tennis pour la prochaine saison.